



23 mars 2020

Destinataires : Toutes les associations provinciales et tous les clubs de natation

Expéditeur : Ahmed El-Awadi, directeur général

Objet : Mise à jour concernant le Nage-o-thon 2020

Compte tenu des directives de fermeture de piscines et de distanciation sociale en vigueur à travers le pays, une décision a été prise voulant toute activité du Nage-o-thon en cours soit suspendue jusqu'à qu'il soit possible de déterminer la meilleure façon de procéder étant donné l'impossibilité pour les clubs de tenir leur événement respectif en piscine de façon sécuritaire. Nous nous excusons de ne pas avoir avisé les clubs avant de procéder à la désactivation des sites durant cette période.

Nous souhaitons nous assurer que vous êtes dotés d'outils de financement pour soutenir les opérations propres à votre club en particulier durant cette période difficile.

Selon nous, les clubs se retrouvent dans l'une des trois situations possibles suivantes :

1. Ils ont déjà terminé leur événement du Nage-o-thon;
2. Ils ont commencé à amasser des fonds, mais n'ont pas tenu ou ne pourront pas tenir leur activité en piscine en raison de la fermeture des piscines;
3. Ils se sont inscrits au Nage-o-thon, mais n'ont pas commencé à amasser des fonds en vue de leur activité en piscine.

Pour les clubs se retrouvant dans la deuxième et la troisième situations, nous vous recommandons de prolonger la période de financement jusqu'au 31 mai 2020, soit la date prévue de la fin du programme Nage-o-thon, et de continuer à amasser des fonds malgré l'impossibilité de réaliser l'activité en piscine.

Les clubs qui choisissent cette solution doivent s'assurer qu'une communication est envoyée aux donateurs ayant déjà fait leurs dons pour leur indiquer que l'événement n'aura pas lieu en raison des restrictions de la COVID-19. Leur soutien est cependant grandement apprécié, et les fonds recueillis seront investis dans des opérations ciblées de leur club. Le message suivant sera également publié sur la page Web du Nage-o-thon de votre club : « Les dons de charité non déductibles du revenu imposable servent à soutenir les opérations du club local et ne sont pas fondés sur la tenue de l'activité en piscine du Nage-o-thon étant donné la fermeture actuelle des piscines à travers le pays. »

Si vous souhaitez rouvrir votre campagne de financement, veuillez communiquer avec votre association provinciale de natation afin qu'elle avise directement Raise-A-Thon.

Le maintien de la campagne de financement jusqu'au 31 mai 2020 permettra la remise des fantastiques prix qui avaient été prévus pour 2020.

**SWIMMING
CANADA
NATATION**



Salutations cordiales,

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Ahmed El-Awadi'.

Ahmed El-Awadi
Directeur général, Natation Canada